

FORMATION ... ANGLAIS

Cette fiche repère présente les principaux examens et tests pour l'anglais. Elle cible plus particulièrement les tests ou examens à vocation professionnelle : BULATS, DCL, TOEIC, examens de Cambridge...

► LE CADRE EUROPEEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)

Mis en place par le Conseil de l'Europe, le CECRL définit les niveaux de compétences (de A1 à C2) qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant.

Niveau A1 : utilisateur élémentaire. Niveau introductif ou de découverte de la langue (= école élémentaire) ;

Niveau A2 : utilisateur élémentaire. Niveau intermédiaire ou usuel (= pallier 1 collège - 6ème / 5ème) ;

Niveau B1 : utilisateur indépendant. Niveau seuil (= pallier 2 collège - 4ème/3ème) ;

Niveau B2 : utilisateur indépendant. Niveau avancé ou indépendant (= baccalauréat) ;

Niveau C1 : utilisateur expérimenté. Niveau autonome.

Niveau C2 : utilisateur expérimenté. Niveau maîtrise.

► BULATS (BUSINESS LANGUAGE TESTING SERVICE)

Test d'évaluation linguistique développé par l'Université de Cambridge, l'Alliance Française, le Goethe-Institut et l'Université de Salamanque. Il bénéficie d'une bonne reconnaissance au niveau européen et tend à se développer de plus en plus en France.

Objectif : évaluer les compétences en anglais dans des situations professionnelles.

Lieux d'examen : centres agréés Cambridge.

Durée de validité : 2 ans

Coût : 65 €

Déroulement de l'épreuve : le test **standard** est informatisé et dure 85 mn. Il évalue deux compétences : compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit, à travers la connaissance des structures linguistiques, de la grammaire et du vocabulaire. Les résultats de 0 à 100 sont adossés au CECRL (A1 à C2).

Score BULATS	0-19 points	20-39 points	40-59 points	60-74 points	75-89 points	90-100 points
CECRL	A1	A2	B1	B2	C1	C2

Possibilité de passer un BULATS qui couvre les 4 compétences langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit mais aussi production orale et production écrite.

► DCL (DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE)

Diplôme créé par le Ministère de l'Éducation nationale, il est à destination des adultes. Inscrit de droit au RNCP.

Objectif : évaluer les compétences opérationnelles en anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Déroulement de l'épreuve : On ne définit pas a priori le niveau d'examen visé, c'est la performance réalisée qui permet d'établir le niveau de sortie A2, B1, B2, C1. 5 domaines de compétences sont évalués : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression orale, expression écrite, interaction à l'oral.

L'évaluation porte sur la capacité du candidat à utiliser

► ANGLAIS ET EMPLOYABILITÉ

Le rapport d'enquête « analyse des besoins des employeurs au regard des compétences en langues étrangères » réalisé par DGES-CO, le Céreq et CIEP publié en juin 2015 livre plusieurs conclusions :

Les langues vivantes : un atout pour l'emploi

- La compétence en langue étrangère est un élément **clé de l'employabilité des individus** : la maîtrise des langues et en premier lieu de l'anglais devient une nécessité pour l'accès à l'emploi quel que soit le secteur ou le niveau de qualification ;
- La maîtrise d'une langue a un impact sur la **promotion**, la **mobilité** mais aussi la **rémunération des salariés** ;
- Aujourd'hui **une entreprise sur deux demande des compétences en langue lors d'un recrutement**. L'anglais reste la langue incontournable, viennent ensuite l'allemand, l'espagnol et l'italien. Une entreprise sur trois indique des difficultés à recruter un candidat ayant les compétences en langue attendues ;
- Les besoins des entreprises portent aussi bien sur la maîtrise de **la langue à l'oral qu'à l'écrit** (échange téléphonique, envoi de courriels, utilisation de logiciels, accueil d'étrangers, animation de réunions, ...) et ceci quelle que soit le poste occupé. Le niveau requis ou souhaité par les entreprises est élevé : un bon niveau (56 %) voir un très bon niveau (37 %) est généralement demandé dans les offres d'emploi.

Des compétences en langues demandées dans tous les secteurs

- Toutes les CSP sont concernées : les cadres (57 %) mais aussi les employés et techniciens (48 % et 41 %) et les ouvriers (8 %). Cependant, au regard des offres d'emploi, il apparaît que l'exigence d'une langue étrangère s'accroît selon le niveau de qualification proposé, le niveau de diplôme et l'expérience professionnelle.
- Les secteurs les plus demandeurs de compétences linguistiques sont : les activités spécialisées scientifiques et techniques (83 %), l'hébergement et la restauration (68 %) mais aussi l'industrie (63 %).
- L'usage des langues étrangères ne se trouve pas uniquement dans les entreprises internationales mais également dans les entreprises dont l'activité est locale ou nationale (30 %).

la langue dans une situation aussi proche que possible de la réalité du travail. L'épreuve dure 2h30. Il s'agit d'une étude de cas où s'enchaînent des tâches variées : lire des documents, écouter des vidéos, interroger un interlocuteur, traiter l'information obtenue, exposer des conclusions, argumenter ces conclusions, rédiger un écrit de synthèse.

Statistiques de réussite (2014) : 11 % ont obtenu le niveau A2 / 63 % le niveau B1 / 23 % le niveau B2 / 3 % le niveau C1.

Lieux d'examen : centres agréés par le recteur d'académie. 5 sessions d'examen par an.

Coût : 100 €

Durée de validité : illimitée.

► TOEIC (TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION)

Test créé en 1979 par l'Educational Testing Service (ETS) aux USA. C'est un test bien connu des employeurs français.

Objectif : évaluer la pratique de l'anglais dans un contexte professionnel ou dans des situations de communication internationale.

Lieu : dans un centre de tests agréé par ETS / **Durée**

de validité : 2 ans / **Coût** : 117 €

TOEIC Listening and Reading

Il mesure les compétences de compréhension écrite et orale en anglais.

Déroulement de l'épreuve : test constitué de 200 questions à choix multiples (QCM) portant sur des situations professionnelles réelles dans un environnement international (réunions, déplacements, conversations téléphoniques,...). Il permet d'obtenir un score allant de 10 à 990. Durée du test : 2h30

Toeic	0-120 points	121-225 points	226-550 points	551-785 points	786-945 points
CECRL	A1	A2	B1	B2	C1

Possibilité de passer le TOEIC speaking and writing qui évalue les compétences d'expression écrite et orale de l'anglais (durée du test : 1h30, coût : 105 €).

► CERTIFICATS DE L'UNIVERSITE DE CAMBRIDGE

L'Université de Cambridge propose plusieurs examens internationaux du niveau A2 au niveau C2. Ces examens sont reconnus par les employeurs comme une référence (surtout à partir du First Certificate in English).

Objectifs : les certificats de Cambridge valident des compétences générales et évaluent le candidat aussi bien sur sa pratique orale qu'écrite de l'anglais.

Déroulement de l'examen : 4 compétences sont évaluées : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite, expression orale. Il s'agit ici non pas d'un score mais d'un examen auquel on peut réussir ou échouer. La durée d'examen est de 4 h environ.

Durée de validité : illimitée / **Coûts** : de 205 € (FCE) à 237 € (CPE).

Key English Test (KET)	A2
Preliminary English Test (PET)	A2
First Certificate in English (FCE)	B2
Certificate in Advanced English (CAE)	C1
Certificate of Proficiency in English (CPE)	C2

Il existe également 3 certificats spécifiques à des domaines d'activité :

- **Business English Certificates - BEC** (niveau B1 / B2 ou C1) : anglais des affaires ;
- **International Legal English Certificate - ILEC** (niveau B2 ou C1) : anglais juridique ;
- **International Certificate in Financial English - IFCE** (niveau B2 ou C1) : anglais de la finance.

► EXAMENS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-BRITANNIQUE

Créés en 1901, ils valident un niveau de compétence écrite et orale en anglais des affaires.

- **Certificate in English for Business Communication (EBC)** : valide un anglais des affaires de base (niveau B2 à C1) ;
- **Diploma in Business English (DBE)** : répond aux besoins de personnes souhaitant être complètement opérationnelles en anglais des affaires (niveaux C1 à C2) ;
- **Business English Skills Tests (BEST)** : peut comporter une option « anglais spécialisé » : tourisme et voyages, commerce international, ressources humaines, banque et finance, droit, vente et marketing, communication, informatique, mode.

Coût : 85 à 100 €

► LES FORMATIONS ELIGIBLES AU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) (

Les formations éligibles au compte personnel de formation sont les formations préparant au : DCL, BULATS et TOEIC (liste nationale interprofessionnelle du COPANEF 31/08/2015).

En savoir plus : www.moncompteformation.gouv.fr

► AUTRES TESTS (UNIVERSITAIRES)

- **TOEFL** (Test of English as a Foreign Language) : évalue les aptitudes des candidats à parler et à comprendre l'anglais, tel qu'il est parlé, écrit et pratiqué dans l'enseignement secondaire et supérieur.
- **CLES** (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) : créé par le Ministère de l'Education nationale, il permet aux étudiants des universités et des grandes écoles de faire certifier leurs compétences opérationnelles de communication dans une langue donnée.
- **GMAT** (Graduate Management Admission Test) : permet aux écoles de commerce et de gestion d'évaluer les compétences des étudiants qui postulent pour des études de management et business.
- **IELTS (International English Language Testing System)** : test de langue développé entre autres par l'Université de Cambridge et le British Council. Il est reconnu par toutes les universités en Grande-Bretagne, Australie et Nouvelle-Zélande ainsi que par de nombreuses universités européennes dans le cadre des cycles d'études internationales.

► QUELS SONT LES COÛTS ET DURÉES ?

Durée moyenne proposée par les organismes de formation ¹: 641 h ;

Coût pédagogique moyen constaté en 2014 ¹: 15,20 €/h HT

► ALLER PLUS LOIN

DCL : www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competeence-en-langue-dcl.html / **Examens de Cambridge** : www.cambridgeenglish.org/fr/ / **BULATS (inventaire CNCP)** / **TOEIC** : www.etsglobal.org/Fr/Fre/ / **Examens de la Chambre de Commerce Franco-Britannique** : www.diplomes-fbcc.org/diplomas.htm

¹. Sur la base des organismes ayant fait l'objet de plus de 5 financements en 2014.

Sources du document :

- Analyse des besoins des employeurs au regard des compétences en langues étrangères / DGESCO, CIEP, Céreq (05/2015) / www.cambridgeenglish.org / www.education.gouv.fr / www.ciep.fr / www.etsglobal.org / www.moncompteformation.org / www.cncp.gouv.fr